

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 30 (1959)
Heft: 6

Artikel: Migrations oscillatoires dans le Jura
Autor: Schaller, J.-M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P174

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 6. Juin 1959

SOMMAIRE

Migrations oscillatoires dans le Jura — Port moderne - Port antique
Chronique économique — Communications officielles

Migrations oscillatoires dans le Jura

Séparation de l'habitat et du lieu de travail

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous nous permettons de préciser la terminologie employée au cours de ce travail, afin de situer les limites du phénomène démographique étudié.

Par migration oscillatoire, on entend les déplacements quotidiens effectués par des personnes pour exercer leur profession et ceci en dehors de leur domicile. Il convient donc d'insister sur les conditions suivantes pour que l'on puisse parler de migrations oscillatoires :

- a) Il doit s'agir de personnes exerçant une activité professionnelle ; les déplacements quotidiens des écoliers, étudiants ne sont pas pris en considération.
- b) La profession doit être exercée hors de la commune de domicile. C'est le franchissement de la frontière communale qui est déterminant et non pas la distance de l'habitat au lieu de travail.
- c) L'activité principale doit être exercée hors de la commune de domicile et au même endroit. On se rend compte ainsi que les personnes dont le lieu de travail change constamment (voyageurs de commerce, monteurs, cantonniers, chauffeurs) ne sont pas prises en considération.
- d) Les déplacements de l'habitat au lieu de travail doivent être quotidiens. Ainsi les personnes ne rentrant chez elles que pour le week-end, ne figurent pas dans les considérations ultérieures.

Il faut encore distinguer entre :

les immigrants quotidiens, c'est-à-dire les personnes venant travailler de l'extérieur et

les émigrants quotidiens, c'est-à-dire les personnes allant travailler à l'extérieur.

Il est évident que toute personne participant aux migrations oscillatoires appartient à la fois à l'une ou l'autre de ces deux catégories selon le lieu d'où elle est considérée : habitat ou lieu de travail.

Ces précisions terminologiques étant terminées, nous pouvons maintenant aborder le sujet en nous demandant quelle est l'importance

des migrations oscillatoires pour le Jura. Avant de répondre, il est peut-être bon de rappeler que l'industrialisation est la cause première des déplacements quotidiens et que son corollaire direct en est l'exode rural, ce qui ne signifie pas nécessairement que le fils de paysan quitte le village où son père possède une ferme, mais ce qui veut dire qu'il quitte la terre pour travailler en fabrique. L'industrialisation, certes, a contraint plusieurs personnes à quitter définitivement leur domicile pour aller habiter à leur lieu de travail. La Chaux-de-Fonds, par exemple, n'est-elle pas composée de presque autant d'habitants d'origine jurassienne que neuchâteloise ? Et Bienne ? Malgré ces déplacements définitifs, les migrations oscillatoires revêtent une grande importance pour le Jura.

Les statistiques sur lesquelles nous nous appuyons au cours des développements ultérieurs ont été tirées en partie du XXVII^e volume publié à fin novembre 1956 par le Bureau fédéral de statistique « Personnes exerçant une profession d'après le lieu de travail et le domicile » et en partie par des données privées que le Bureau fédéral de statistique a eu l'amabilité de nous remettre. Ces statistiques établies à la suite du recensement fédéral de la population en 1950 peuvent paraître périmées à première vue. Nous pensons cependant qu'elles gardent toute leur valeur, car d'abord il n'en existe aucune autre nous permettant de traiter ce sujet avec des données sûres, et ensuite, il semble que le phénomène démographique des migrations oscillatoires jurassiennes a gardé « grosso modo » les proportions qu'il avait il y a huit ans.

Les déplacements quotidiens peuvent s'effectuer soit à l'intérieur du Jura, soit à sa périphérie. Pour saisir le phénomène dans tous ses détails, nous analyserons les deux cas séparément.

Pôles externes d'attraction

Bâle, Granges, Bienne, La Chaux-de-Fonds attirent journalièrement quelque deux mille personnes pour leur procurer du travail. Quelle est l'importance respective de ces quatre cités industrielles et commerciales situées à la frontière même du territoire jurassien ?

Bâle

Ce sont naturellement les communes du district de Laufon qui fournissent le plus gros contingent allant travailler à Bâle. Dans la rubrique « Divers », nous avons calculé, par interpolation, le nombre de personnes provenant d'autres communes jurassiennes et dont le total de chacune n'atteint pas vingt personnes.

	Personnes allant travailler à Bâle		
	Total	Hommes	Femmes
Dittingen	24	16	8
Duggingen	70	52	18
Grellingue	83	50	33
Laufon	81	50	31
Liesberg	21	14	7
Röschenz	25	15	10
A reporter	304	197	107

	Report	304	197	107
Zwingen		46	28	18
Divers		12	8	4
		<u>362</u>	<u>233</u>	<u>129</u>

Mentionnons que Breitenbach dans le canton de Soleure reçoit chaque jour 99 personnes de Brislach, 75 de Wahlen et 34 de Laufon.

Granges

La capitale horlogère du canton de Soleure, ayant une population active résidente de 6970 personnes, en reçoit chaque jour 3580 en plus, dont la moitié à peu près provient du canton de Berne. Le Jura y envoie quotidiennement 592 personnes domiciliées dans les communes suivantes :

	Personnes allant travailler à Granges		
	Total	Hommes	Femmes
Romont	24	18	6
Autres communes du district de Courtelary	11	5	6
Courfaivre	10	—	10
Courroux	45	12	33
Courtételle	16	8	8
Delémont	70	25	45
Develier	11	4	7
Montsevelier	31	18	13
Vicques	16	9	7
Autres communes du district de Delémont	16	7	9
District des Franches-Montagnes	1	—	1
Liesberg	12	3	9
Autres communes du district de Laufon	3	1	2
Châtillon	12	2	10
Corban	17	3	14
Courchapoix	12	3	9
Courrendlin	91	19	72
Mervelier	25	11	14
Moutier	97	45	52
Roches	10	3	7
Autres communes du district de Moutier	50	28	22
District de La Neuveville	4	4	—
District de Porrentruy	8	5	3
	<u>592</u>	<u>233</u>	<u>359</u>

C'est de Courrendlin, Moutier et Delémont, situés d'ailleurs sur la ligne de chemin de fer directe pour Granges, que partent les plus grands effectifs. Malgré l'absence de voie ferrée dans le val Terbi, mentionnons spécialement sous cette rubrique le nombre de personnes

relativement important de cette région se rendant journellement à Granges. En effet, de Mervelier, Montsevelier, Vicques, Corban et Courchapoix, 101 personnes se rendent chaque jour à Granges. Le graphique ci-après va nous permettre d'illustrer les chiffres cités plus haut et qui risquent d'être un peu confus à cause de leur nombre. Il ressort clairement que la majorité des personnes se rendant à Granges provient des districts de Moutier et Delémont.

En consultant le tableau ci-après, on constate un fait assez surprenant. Il y a en effet plus de femmes que d'hommes qui se déplacent à Granges. Pour Courrendlin, Courroux et Delémont, la proportion est très élevée, tandis qu'à Moutier il y a presque autant d'hommes que de femmes qui s'en vont travailler à Granges. Ce fait ne se rencontre ni pour Bâle, ni pour Bienne, ni pour La Chaux-de-Fonds.

Bienne

Proportionnellement, le flux de la population se rendant quotidiennement à Bienne est moins important que pour Granges, puisqu'en sus d'une population résidente active de 24 566, Bienne reçoit 4773 personnes. C'est cependant à Bienne que se rend la majorité des Jurassiens quittant chaque jour leur domicile. Leur provenance est bien diverse : plateau de Diesse, vallon de Saint-Imier, district de Moutier. C'est de La Neuveville que provient le plus fort contingent jurassien : 132 personnes et malgré tout, 30 autres se rendent journellement à Neuchâtel.

	Personnes allant travailler à Bienne		
	Total	Hommes	Femmes
Corgémont	39	23	16
La Heutte	48	32	16
Orvin	97	72	25
Péry	126	73	53
Plagne	25	14	11
Sonceboz-Sombeval	44	24	20
Vaufelin	43	28	15
Moutier	35	21	14
Tavannes	22	13	9
Lamboing	22	18	4
La Neuveville	132	98	34
Prêles	23	8	15
Divers	66	43	23
	<u>722</u>	<u>467</u>	<u>255</u>

La Chaux-de-Fonds

Le nombre de personnes se rendant quotidiennement à La Chaux-de-Fonds est relativement peu élevé, puisqu'il n'atteint pas le 10 % de sa population résidente active. En effet, 1007 personnes, dont environ 40 % de Jurassiens, vont travailler à La Chaux-de-Fonds, alors que 17 819 exerçant une profession y sont domiciliées. Pour le district de Courtelary, le flux commence environ à Saint-Imier et pour les Franches-Montagnes il naît près du Noirmont.

Etablissements

Merçay

Distributeurs
officiels

GENERAL
MOTORS

Service
officiel

SAURER

CARROSSERIE

MOUTIER - DELÉMONT - TAVANNES

884



La bicyclette

appréciée pour sa bienfacture

Pour tous renseignements et prospectus, s'adresser aux

Usines CONDOR S.A. à Courfaiivre

Tél. (066) 3 71 71

Agents dans les principales localités

886

Tuiles et briques

Carreaux en grès

Mosaïque en grès

Carreaux en faïence

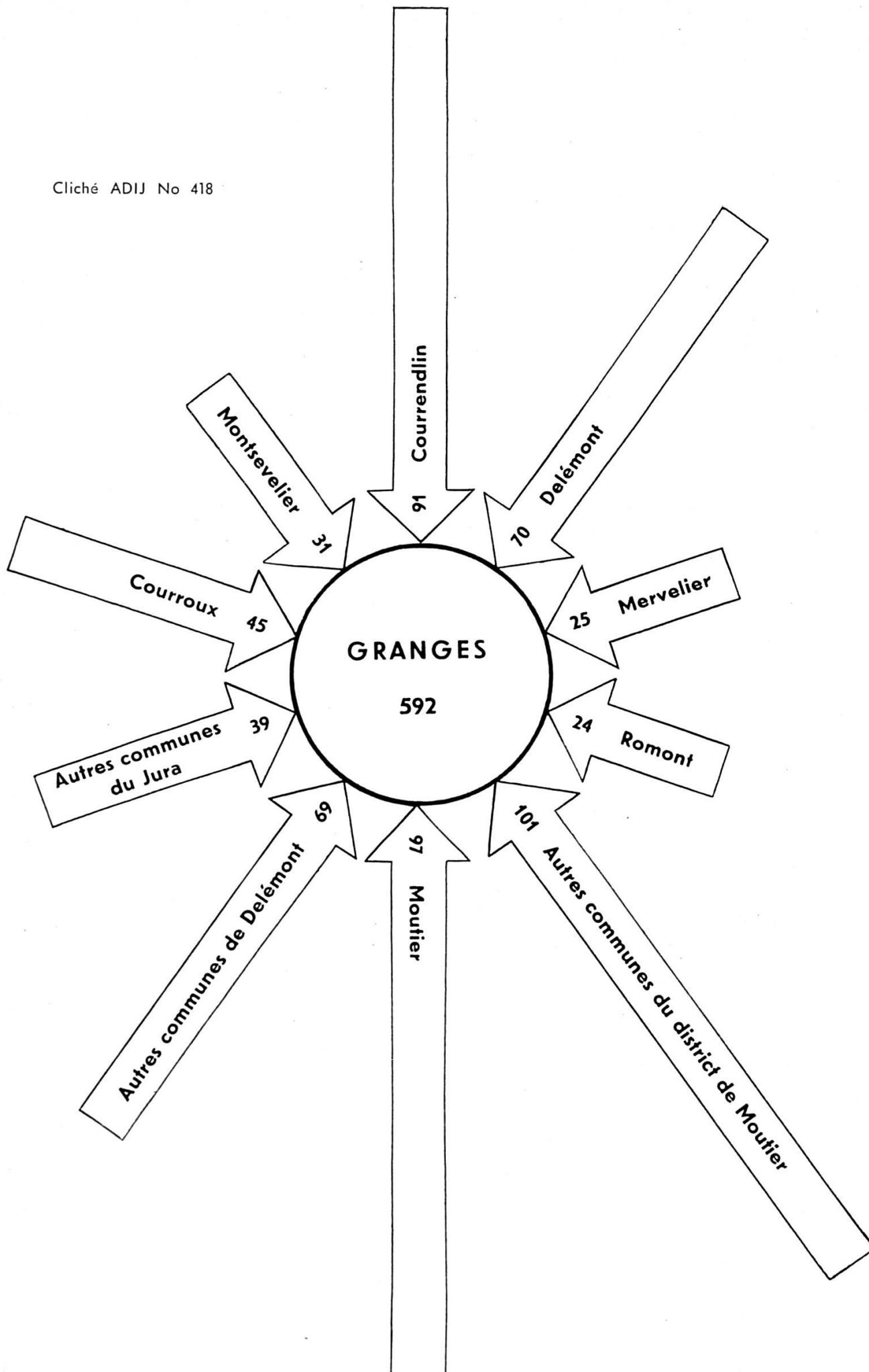
Appareils sanitaires

Porcelaine

électrotechnique



Tuilerie Mécanique de Laufon S. A.
S. A. pour l'Industrie Céramique Laufon



	Personnes allant travailler à La Chaux-de-Fonds		
	Total	Hommes	Femmes
La Ferrière	39	28	11
Renan	78	54	24
Saint-Imier	77	61	16
Sonvilier	27	18	9
Les Bois	61	46	15
Le Noirmont	50	34	16
Divers	54	43	11
	<u>386</u>	<u>284</u>	<u>102</u>

L'étude du lieu de domicile des personnes venant travailler chaque jour à Bâle, Granges, Bienne, La Chaux-de-Fonds, situées aux quatre points cardinaux du Jura, nous a permis de saisir la majorité du phénomène des migrations oscillatoires externes. Nous avons d'autre part mentionné en passant le nombre de personnes se rendant à Neuchâtel en provenance de La Neuveville, ainsi que les personnes des communes de Brislach, Laufon et Wahlen allant travailler à Breitenbach. En tenant compte des Jurassiens se rendant au Locle, à Soleure, dans les faubourgs de Bâle, on peut dire que ce sont plus de 2000 personnes qui abandonnent chaque jour le territoire jurassien pour se rendre à leur lieu de travail.

En se reportant aux tableaux ci-dessus, le lecteur peut tirer une conclusion fort intéressante : il n'existe aucune commune du district de Porrentruy qui participe aux migrations oscillatoires externes. Disons plus exactement qu'aucune commune de ce district ne possède plus de vingt émigrants allant travailler en dehors du Jura. En effet, sauf pour Granges, nous avons dû établir nos tableaux en prenant une limite inférieure de vingt personnes. Il n'est pas exclu que certains habitants de ce district quittent journellement le Jura : ainsi huit personnes venant de Porrentruy et Saint-Ursanne, vont chaque jour à Granges. Il n'en reste pas moins vrai cependant que ce phénomène est minime pour l'Ajoie où les déplacements quotidiens (plus de 1500) se font presque exclusivement à l'intérieur du district.

Ces considérations nous permettent de conclure que l'existence de bonnes communications (routes, chemins de fer, autocars) avec les pôles d'attraction est la condition « sine qua non » pour que des personnes consentent à parcourir journellement des distances de vingt, quarante kilomètres et même plus.

Migrations à l'intérieur du Jura

Arrivé à ce stade de notre étude, nous pouvons nous demander si le flux des Jurassiens allant au dehors se compense par un apport extérieur de main-d'œuvre, c'est-à-dire si des habitants domiciliés hors du Jura viennent chaque jour travailler dans nos centres industriels et commerciaux.

A part quelques exceptions, ce flux n'est pas réversible. Nous verrons plus loin, par exemple, que la ville de Moutier reçoit des personnes provenant de Bienne et du canton de Soleure, mais dans des proportions très modestes.

Pour les sept districts jurassiens, il y a 11 484 personnes quittant chaque jour leur habitat. Ces personnes vont travailler en partie dans d'autres communes jurassiennes, en partie à l'extérieur (Bâle, Granges, Bienne, La Chaux-de-Fonds, etc.). Nous connaissons d'autre part approximativement le nombre de personnes sortant des frontières du Jura : 2500. Théoriquement donc, nous devrions avoir pour le Jura 8984 personnes se déplaçant à l'intérieur, soit la différence entre 11 484 et 2500. Or, d'après les statistiques, nous en obtenons 9175. La différence entre 9175 et 8984, soit 191 personnes, représente approximativement le nombre de personnes venant travailler dans le Jura en provenance de l'extérieur. Ceci vient donc confirmer notre thèse : le flux des migrations oscillatoires externes n'est pas compensé.

Cela étant admis, il ne nous reste maintenant qu'à aborder la deuxième partie de notre travail : d'une part quels sont les centres jurassiens qui attirent les émigrants, d'autre part quelles sont les communes qui en partie se vident journalièrement de leurs habitants.

Immigrants quotidiens

Lorsque l'on parle de population active d'une commune ou d'une région, on entend le nombre de personnes exerçant une profession : dans le secteur primaire (agriculture, mines, carrières, pêche) ; dans le secteur secondaire (industrie, artisanat) ; dans le secteur tertiaire (commerce, administration, hôtellerie, transports, services publics, journaliers).

C'est par rapport à la population active résidente que nous allons établir la proportion des personnes venant d'autres communes.

Quoique nous disposions de toutes ces données, il n'est naturellement pas possible dans le cadre de ce travail de mentionner toutes les communes du Jura. Nous n'allons prendre en considération que les communes dont le pourcentage d'immigrants quotidiens dépasse 20 % de la population active résidente.

	Communes ayant un grand nombre d'immigrants quotidiens		
	Population active résidente	Immigrants	%
Bassecourt	775	461	59
Courfaivre	543	114	21
Delémont	3330	1055	32
Saignelégier	650	171	26
Grellingue	554	183	33
Laufon	1446	877	61
Zwingen	491	138	28
Bévilard	569	418	73
Courrendlin	1000	292	29
Malleray	670	173	26
Moutier	2834	871	31
Reconvilier	1219	301	25
Tavannes	1903	375	20
Boncourt	551	113	21
Porrentruy	2943	929	32
Saint-Ursanne	474	142	30

Il ressort de ce tableau qu'aucune commune des districts de Courtelary et de La Neuveville ne possède un nombre d'immigrants supérieur à 20 % de la population active ; en effet, à La Neuveville nous obtenons 11 % et à Saint-Imier 19 %. Pour le Jura, Bévillard vient en tête avec 73 %, suivi de Laufon et Bassecourt. Ce sont d'ailleurs les trois seules communes où l'on trouve des pourcentages aussi élevés. Le reste des communes, en effet, reçoit entre 20 et 35 % d'immigrants. En chiffres absolus, Delémont se trouve au premier rang, avec 1055 personnes, puis viennent Porrentruy, Laufon et Moutier.

Delémont

Dans le tableau ci-dessous, nous indiquons la provenance des immigrants de Delémont, à condition qu'ils soient au minimum vingt par commune.

	Personnes allant travailler à Delémont		
	Total	Hommes	Femmes
Bassecourt	23	13	10
Courfaivre	20	14	6
Courroux	277	239	38
Courtételle	94	67	27
Develier	53	45	8
Glovelier	29	22	7
Movelier	24	19	5
Pleigne	35	26	9
Soyhières	53	41	12
Vicques	44	41	3
Autres communes			
du district de Delémont	74	58	16
Liesberg	24	21	3
Courrendlin	97	70	27
Mervelier	39	29	10
Rossemaison	24	20	4
Porrentruy	20	20	—
Autres communes			
du canton de Berne	108	98	10
Communes			
d'autres cantons	17	16	1
Total	1055	859	196

Ce sont naturellement les villages se trouvant à proximité de Delémont qui fournissent les plus grands contingents. Mais quelle différence entre Courroux (277 personnes) et les autres communes telles que Courrendlin (97), Courtételle (94), Soyhières (53), Develier (53) ! Il est intéressant de noter que dix-sept personnes venant d'autres cantons (de Soleure et Bâle-Campagne surtout), se déplacent chaque jour à Delémont.

Porrentruy

Grâce aux données privées que le Bureau fédéral de statistique a bien voulu nous remettre, nous serions en mesure de mentionner toutes les communes dont une partie de la population active va travailler à

PRO ROUTES S.A.

Constructions routières

Génie civil - Isolations

Saint-Imier

TAVANNES

Courgenay

Tél. (032) 9 25 50

895

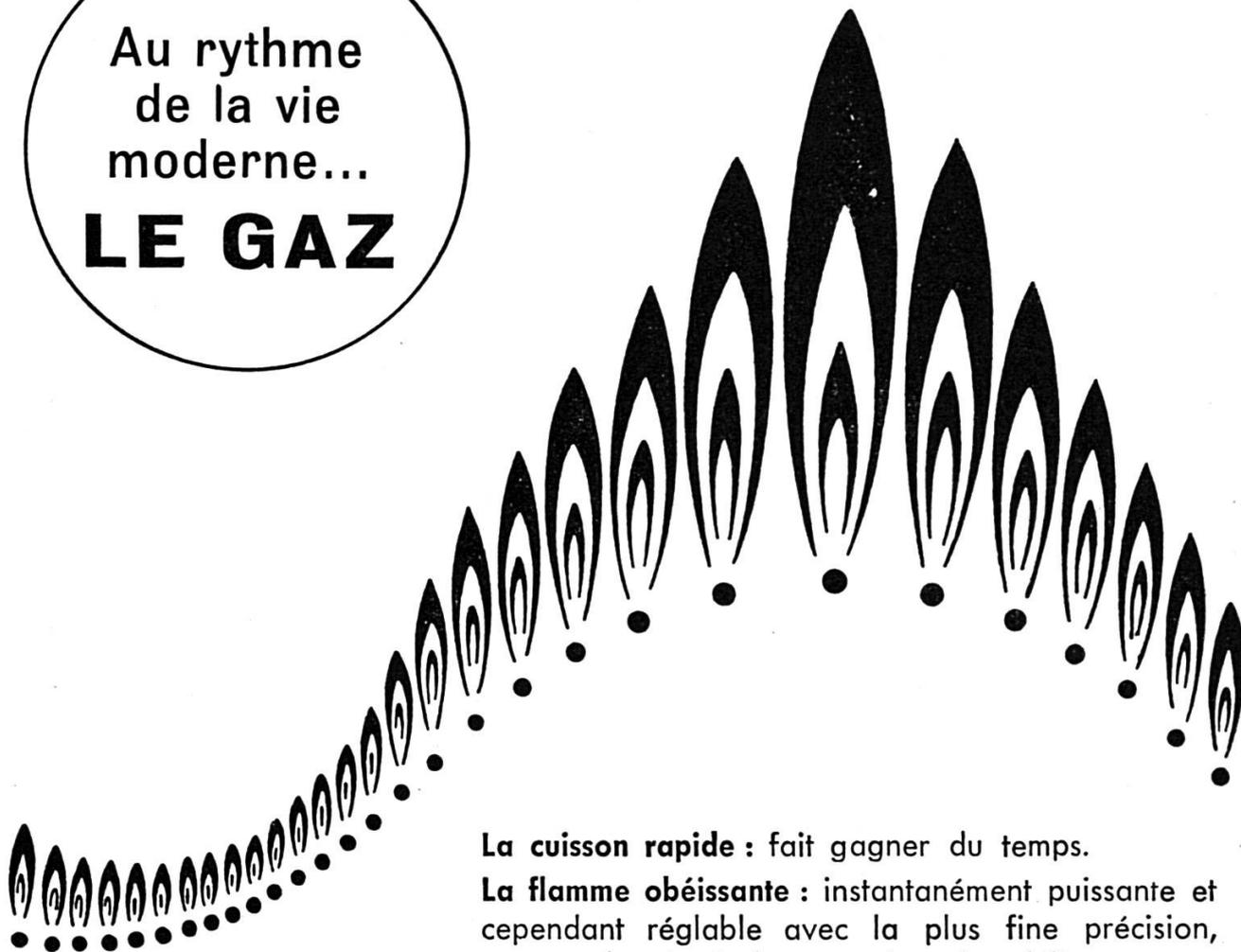
**La bière
le champion
des désaltérants**



9 09

Au rythme
de la vie
moderne...

LE GAZ



La cuisson rapide : fait gagner du temps.

La flamme obéissante : instantanément puissante et cependant réglable avec la plus fine précision, permet de réussir les mets les plus délicats.

Les usines à gaz jurassiennes de

Bienne

Delémont

Granges

Moutier

Porrentruy

Saint-Imier

Tavannes

Porrentruy. Cependant pour ne pas alourdir le tableau ci-dessous — il y aurait quarante-deux communes ! — nous ne mentionnerons que les communes envoyant au moins dix personnes travailler à Porrentruy :

	Personnes allant travailler à Porrentruy		
	Total	Hommes	Femmes
Alle	79	63	16
Boncourt	16	9	7
Bonfol	37	23	14
Bressaucourt	21	14	7
Bure	20	16	4
Chevenez	27	15	12
Cœuve	74	52	22
Cornol	54	31	23
Courchavon	28	11	17
Courgenay	96	59	37
Courtedoux	107	66	41
Courtemaîche	25	13	12
Fahy	11	6	5
Fontenais	197	138	59
Miécourt	17	12	5
Saint-Ursanne	22	5	17
Vendlincourt	19	9	10
Autres communes			
du district de Porrentruy	45	31	14
District de Delémont	28	18	10
District des Franches- Montagnes et de Moutier	6	5	1
	<u>929</u>	<u>596</u>	<u>333</u>

Il ressort de ce tableau que seules trente-quatre personnes étrangères au district de Porrentruy vont travailler journellement à Porrentruy. De Fontenais, Courtedoux et Courgenay, quatre cents personnes se rendent quotidiennement à Porrentruy. Sur trente-six communes que possède le district de Porrentruy, vingt-neuf possèdent au moins une personne qui s'en va travailler à Porrentruy. Damvant, Montmelon, Ocourt, Réclère, Roche-d'Or et Seleute n'envoient aucune personne.

Moutier

Huit cent septante et une personnes, domiciliées en dehors de la commune de Moutier, y vont travailler chaque jour. Elles proviennent de cinquante-deux communes, mais, comme dans le cas précédent, nous ne mentionnerons que les communes envoyant au moins dix personnes travailler à Moutier :

	Personnes allant travailler à Moutier		
	Total	Hommes	Femmes
Belprahon	25	22	3
Châtillon	16	9	7
Corcelles	26	17	9
A reporter	67	48	19

	Report	67	48	19
Courrendlin		94	61	33
Court		35	34	1
Crémines		61	47	14
Eschert		59	45	14
Grandval		69	59	10
Perrefitte		90	76	14
Roches		48	37	11
Souboz		14	10	4
Tavannes		13	11	2
Vellerat		10	8	2
Autres communes				
du district de Moutier		52	42	10
Total pour le district				
de Moutier		612	478	134
Courfaivre		12	11	1
Courroux		17	12	5
Courtételle		13	12	1
Delémont		84	58	26
Montsevelier		11	8	3
Rebeuvelier		12	7	5
Soyhières		10	7	3
Vicques		20	11	9
Autres communes				
du district de Delémont		22	12	10
Total pour le district				
de Delémont		201	138	63
District de Porrentruy		8	7	1
Bienne		17	16	1
Autres communes				
du canton de Berne		8	6	2
Communes du canton				
de Soleure		22	19	3
Bâle, La Chaux-de-Fonds		3	3	—
		<u>871</u>	<u>667</u>	<u>204</u>

Emigrants quotidiens

Si les villes constituent le but des migrations, il faut donc que les villages en soient le point de départ. Comme dans la section précédente, nous ne mentionnerons que les cas représentatifs et susceptibles de frapper notre attention. Nous indiquons dans le tableau ci-dessous les communes dont au moins le 45 % de leur population active s'en va travailler dans d'autres localités. Pour ne faire aucune erreur d'interprétation, il est indispensable maintenant que nous tâchions de définir quelles sont les personnes qui se déplacent chaque jour, c'est-à-dire quelle est leur profession.

Les personnes de condition indépendante (agriculteurs, artisans, professions libérales) participent dans une très faible mesure aux migrations oscillatoires, puisque pour l'ensemble de la Suisse, par exemple, le 97,8 % du total de ceux se déplaçant chaque jour est formé de personnes de condition dépendante (employés, ouvriers, apprentis).

Pour le Jura donc, il faut s'attendre à rencontrer le phénomène des migrations oscillatoires dans les régions fortement industrielles, ou plus exactement dans les régions ayant perdu leur caractère agricole, mais où de nouvelles industries ne sont pas venues s'implanter. Cette remarque est nécessaire, car l'on risquerait de mal interpréter les chiffres propres au district de Courtelary où seules quatre communes figurent dans notre tableau, alors que ce district est très industriel ; cela signifie que la population active de cette région ne doit pas franchir les frontières communales pour aller travailler, car il y a suffisamment d'industries sur place. En revanche, cette remarque n'est pas valable pour les districts des Franches-Montagnes et de La Neuveville qui ont un caractère nettement agricole. Aucune commune de ces districts n'est indiquée dans notre tableau. Les districts de Delémont et Porrentruy ont un caractère mixte et possèdent quelques communes dont une grande partie de leur population active doit se déplacer journalièrement pour se rendre à son lieu de travail. Où le phénomène est visible dans toute son ampleur, c'est dans les districts de Moutier et Laufon. Sur trente-quatre communes que possède le district de Moutier, douze sont indiquées dans notre tableau et en moyenne toutes se vident journalièrement de plus de la moitié de leur population active. Le phénomène est encore plus frappant dans le district de Laufon où sur douze communes, huit se vident de leur population active dans des proportions très élevées.

	Communes ayant un grand nombre d'émigrants quotidiens		
	Population active résidente	Emigrants	%
District de Courtelary			
Cormoret	335	155	46
La Heutte	164	78	48
Orvin	367	176	48
Vauffelin	121	64	53
District de Delémont			
Courroux	689	384	56
Rebeuvelier	116	60	52
Soyhières	226	104	46
District des Franches-Montagnes			
—			
District de Laufon			
Blauen	177	95	54
Brislach	252	151	60
Dittingen	225	136	60
Duggingen	271	161	59
Liesberg	445	219	49
Nenzlingen	111	58	52
Röschenz	404	268	66
Wahlen	294	205	70
District de Moutier			
Belprahon	50	29	58
Châtillon	152	92	61

Eschert	152	76	50
Grandval	164	91	55
Loveresse	164	86	52
Mervelier	215	100	47
Perrefitte	172	103	60
Pontenet	123	69	56
Roches	135	70	52
Rossemaison	115	55	48
Sorvilier	198	98	49
Vellerat	56	39	70
District de La Neuveville	—	—	—
District de Porrentruy			
Buix	263	125	48
Courtedoux	260	116	45
Fontenais	457	215	47

Vellerat et Wahlen envoient chaque jour au dehors 70 % de leur population active, Röschenz le 66 % et Châtillon le 61 %. En chiffres absolus, cinq communes se détachent des autres : Courroux, Röschenz, Liesberg, Fontenais et Wahlen, soit trois du district de Laufon. Avec ses 384 émigrants, Courroux vient nettement en tête, devançant Röschenz de 120 personnes. Ce fait est surprenant, mais si nous nous reportons en arrière, nous voyons que 277 émigrants se rendent chaque jour à Delémont ; la distance à parcourir n'est donc pas très grande. La même remarque vaut d'ailleurs pour Röschenz et Fontenais, qui ne sont pas très éloignés de Laufon et Porrentruy respectivement.

Quoique ce ne soit pas le but de ce travail, nous nous permettons cependant d'attirer l'attention du lecteur sur une conséquence sociale importante des émigrations quotidiennes, surtout lorsqu'elles atteignent des proportions démesurées. En effet, le lieu de domicile, pour peu que l'ouvrier ne puisse pas rentrer chez lui pour le repas de midi, n'est plus qu'un dortoir, qu'un lieu de repos, où bon nombre de personnes n'ont plus le sentiment d'appartenir à une communauté. « Participant par intermittence à la vie de plusieurs groupes, ils ne sont intégrés naturellement à aucun. »¹ Durant la journée, il ne reste dans le village que quelques agriculteurs, les femmes, les enfants, les vieillards.

Les relais

Les migrations oscillatoires ont engendré elles-mêmes un second phénomène, celui des relais, c'est-à-dire que des ouvriers passablement éloignés des centres industriels, viennent travailler dans les localités les plus proches, pendant que les ouvriers de ces dernières se rendent dans les centres industriels.

Des gens de Pleigne, Movelier, du val Terbi, de Develier se rendent chaque jour à Delémont. Mais 340 personnes actives domiciliées à Delémont quittent journallement cette commune pour se rendre à Granges, Moutier, Bienne, etc. On peut citer encore l'exemple de

¹ Jos. Jobé, « Evolution et problèmes actuels de l'économie jurassienne ». *Vie, revue Suisse romande*, septembre 1954, p. 42.

Saint-Imier recevant chaque jour 584 personnes, cependant que 237 partent de Saint-Imier, dont 77 se rendent à La Chaux-de-Fonds. Et celui de Moutier recevant 871 personnes, et envoyant au dehors 220 personnes, dont 97 à Granges, 35 à Bienne.

Voici quelques exemples pour le district des Franches-Montagnes :

	Emigrants	Immigrants
Les Bois	69	12
Montfaucon	28	11
Le Noirmont	76	24
Saignelégier	35	171
et pour le district de Laufon :		
Grellingue	187	183
Laufon	233	877
Zwingen	144	138

Conclusion

Maintenant que nous avons étudié les différentes faces du phénomène des migrations oscillatoires, faut-il conclure que le travailleur qui fait chaque jour la navette entre son habitat et son lieu de travail est incapable de trouver un logement dans le lieu de travail ? Il faut répondre négativement, car notre « navetteur » n'envisage nullement de quitter son village. La preuve réside dans le fait que plusieurs construisent une maison familiale dans leur commune natale, mais s'en vont malgré tout travailler ailleurs. Si ceci est compréhensible pour celui qui vit à proximité de son lieu de travail, comment faut-il expliquer alors ce paradoxe, cette attitude illogique d'une personne préférant perdre chaque jour deux à trois heures de déplacement, plutôt que de quitter sa commune ? En retire-t-il un avantage matériel ?

Certes, à première vue, il semble que les avantages matériels sont appréciables : loyers bas, avantages financiers que reçoivent certains « bourgeois » : usufruit de parcelles de terre, bois de feu gratuit, participation au bénéfice de l'exploitation des pâturages, etc. Autre avantage, à plus long terme cette fois : le « navetteur », en restant à la campagne, reste près de l'agriculture, près de la terre. La crise peut réduire du jour au lendemain le nombre d'emplois. Les manœuvres, même spécialisés, seront les premières victimes. Nous assisterions alors à un phénomène assez rare : un courant migratoire du secteur secondaire au secteur primaire. Beaucoup d'agriculteurs qui ont quitté la terre, n'ont pas vendu leurs biens, ils les ont loués. En cas de chômage, ces personnes n'hésiteraient pas à reprendre leur ancienne occupation.

Cependant ces avantages matériels sont annihilés par des inconvénients : frais de déplacement, repas de midi pris à l'extérieur, fatigue musculaire, surtout pour des personnes faisant de longs trajets. Pourquoi alors toutes ces migrations quotidiennes ?

Il est vrai que la mobilité professionnelle d'un « navetteur » est grande, plus grande que celle d'une personne travaillant à son lieu de domicile. En effet, supposons qu'il trouve un emploi mieux rétribué ailleurs ou qu'il ait été débauché, il lui suffit alors de changer la direction de son trajet, sans changer de domicile.

Malgré cela, nous pensons que les mobiles psychologiques, sentimentaux sont la cause principale de ces déplacements. En effet, les

liens qui attachent les individus d'une communauté entre eux sont très forts. En quittant sa ville, son village, le Jurassien se sentira dépaycé. Et il ne sera pas rare de le voir revenir à sa commune natale. N'exagérons pas cependant, car il est certain que beaucoup de Juras-siens ont quitté leur commune et même le Jura et qu'ils ne sont jamais revenus, ayant su s'adapter rapidement à leur nouveau milieu.

J.-M. SCHALLER, D^r rer. oec.

Port moderne — Port antique

Dans le Bulletin de l'ADIJ N° 6, du mois de juin 1958, deux articles fort intéressants ont été publiés sur la possibilité d'aménager à Bourogne, sur le canal du Rhône au Rhin, à environ 15 km. de la frontière suisse, un port fluvial de transit pour le trafic franco-suisse. Qui se doute aujourd'hui qu'un port semblable existait déjà dans l'antiquité, port dont il nous reste des vestiges importants et dont l'histoire est des plus passionnantes.

Dans l'antiquité, alors que les contrées au nord des Alpes étaient encore barbares, les bords de la Méditerranée possédaient déjà une haute culture, qui est devenue la base de la civilisation européenne, dont nous admirons, aujourd'hui encore, les produits de l'art.

Une lueur de cette culture nous est parvenue bien avant le commencement de notre ère par les cols des Alpes et surtout par une voie de communication sud-nord, partant des côtes de la mer Adriatique pour gagner la vallée du Danube puis celle du Haut-Rhin, que nous pouvons suivre, durant l'âge du bronze déjà, jusqu'en Scandinavie (env. 2000 ans av. J.-C.).

Au VII^e siècle av. J.-C., les Phocéens ont fondé la colonie de Massilia (Marseille), non loin de l'embouchure du Rhône. Cette fondation était placée pour devenir un centre important de commerce avec le Nord. Cependant, ce n'est qu'au III^e siècle av. J.-C. que la voie du Rhône devint cette voie de communication par excellence, qui nous intéresse tout spécialement. A cette époque déjà, les Celtes connaissaient la navigation fluviale laquelle, pour eux, était peut-être non moins importante que les communications routières.

La route du Rhône utilisait ce fleuve jusqu'à Lyon pour continuer ici sur la Saône et depuis Chalon sur le Doubs pour gagner la Trouée de Belfort (fig. 1).

Entre le Doubs et le Rhin, il restait une distance de 57 km. environ, en ligne aérienne, sans cours d'eau navigable puisque le canal du Rhône au Rhin est de date récente. Les marchandises étaient alors transportées par des bêtes de somme et par chars pour gagner les bords du Rhin aux environs de Bâle pour être rechargées sur les bateaux de ce fleuve qui était navigable depuis l'Océan jusqu'au lac de Constance.

Cette artère importante permettait déjà aux Celtes un échange considérable de produits entre la mer du Nord et la Méditerranée. Des